

COMMUNIQUÉ POST AGO

Assemblée Générale Ordinaire des Obligataires

L'Assemblée Générale Ordinaire des porteurs d'obligations de la société « Maghreb Oxygène » S.A., portant jouissance à compter du 4 juin 2020, s'est réunie au siège social d'Akwa Group à l'immeuble Tafraouti, Km 7 route de Rabat, Ain Sebaâ, Casablanca, le 11 novembre 2021 à 11 heures, et ce sur deuxième convocation du conseil d'administration.

Ce deuxième avis de convocation a été publié dans le journal « Aujourd'hui Le Maroc » numéro 5003 le 5 octobre 2021.

Pour rappel, la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des porteurs d'obligations prévue initialement le 25 mars 2021 n'a pas pu être tenue faute de quorum.

Cette Assemblée a pu statuer sur les points figurants à son ordre du jour et qui portaient sur :

- la confirmation de Monsieur Nawfal AMAR en tant que représentant de la masse des obligataires ;
- les pouvoirs à conférer au représentant pour tout acte de gestion, dépôts et formalités nécessaires prévus par la loi.

L'AGO a adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées.